

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PORT DE LA CAPTE

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 26 février 2021,
- le vote du budget primitif intervenu le 2 avril 2021,
- le vote d'une décision modificative en date du 19 novembre 2021.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	232 735,20	268 328,53
Résultat reporté de 2020		<u>98 975,42</u>
Total des dépenses et des recettes	232 735,20	367 303,95
Solde d'exécution de la section d'exploitation	134 568,75	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	292 972,02	284 777,50
Résultat reporté de 2020		<u>12 402,29</u>
Total des dépenses et des recettes	292 972,02	297 179,79
Restes à réaliser	18 629,20	
Solde d'exécution de la section d'investissement	-14 421,43	
Résultat global	120 147,32	

Le résultat de clôture s'établit à 120 K€. Il a été intégré par anticipation au budget primitif 2022.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements.

Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements : 112 K€ en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement pour les biens et 3 K€ en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement pour les subventions reçues.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture avec un excédent de 36 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2020 de 99 K€ soit un résultat cumulé de 135 K€.

I - LES RECETTES

Les produits de l'exercice s'élèvent à 265 K€ et sont relativement stables par rapport à 2020.

Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
Ventes de produits, services, marchandises	261 058,61	260 900,00	263 977,33	101,18%	1,12%
Autres produits de gestion courante	0,92	280,00	1,06		15,22%
Produits exceptionnels	2 695,00		1 005,00		
TOTAL	263 754,53	261 180,00	264 983,39	101,46%	0,47%

Les redevances d'amarrage représentent la seule ressource régulière avec une somme encaissée de 261 K€ en 2021. Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 85 147 €
- redevances passagers : 176 165 €

Les autres recettes concernent majoritairement le produit de la liste d'attente (3 K€).

II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- l'impôt sur les bénéfices,
- les charges financières,
- les charges exceptionnelles.

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 121 K€ (+2,92%), sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
Charges à caractère général	69 013,44	76 598,42	64 250,41	83,88%	-6,90%
Charges de personnel	33 651,09	39 102,00	39 094,38	99,98%	16,18%
Impôt sur les bénéfices	3 096,00	10 700,00	7 832,00	73,20%	152,97%
Charges financières	9 548,67	10 356,00	7 552,42	72,93%	-20,91%
Charges exceptionnelles	1 860,00	2 160,00	1 860,00	86,11%	0,00%
Autres charges de gestion courante	1,04	455,00	1,11	0,24%	6,73%
TOTAL	117 170,24	139 371,42	120 590,32	86,52%	2,92%

a) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 64 K€ soit près de 53% des dépenses réelles.

Le détail par compte de dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
60	Achats	4 116,85	7 191,42	4 747,66	66,02%	15,32%
61 et 62	Prestations de services	34 583,54	28 637,00	23 824,41	83,19%	-31,11%
63	Autres impôts et taxes	30 313,05	40 770,00	35 678,34	87,51%	17,70%
	TOTAL	69 013,44	76 598,42	64 250,41	83,88%	-6,90%

Les achats, qui s'élèvent à moins de 5 K€, se ventilent entre les fournitures nécessaires à l'entretien du port et les fluides.

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 24 K€ dont :

- l'entretien des quais et le ramassage des déchets pour 12 K€ ;
- le transport des sédiments pour 4 K€ contre 11 K€ en 2020 ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 2 K€ ;
- les honoraires et analyses nécessaires au dossier de déclaration de dragage (3 K€),
- le reste concernent les assurances, les frais de télécommunication, les frais bancaires...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 36 K€, 25 K€ concernent les taxes foncières. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la redevance domaniale et la redevance spéciale.

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 39 K€ et représentent 32 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'agent représente une enveloppe de 22 K€ et le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impactent ce budget au travers d'une refacturation qui s'élève à 17 K€.

c) L'impôt sur les bénéfices

Cette charge représente 6% des dépenses réelles avec 8 K€.

d) Les charges financières

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 8 K€ contre 10 K€ en 2020 (-20,91%). Les frais financiers représentent 6 % des dépenses réelles d'exploitation.

e) Les charges exceptionnelles

Nous retrouvons dans ces compte la subvention versée à l'association SNCP pour moins de 2 K€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port.

L'exercice se clôture à – 8 K€ auxquels il convient d'ajouter le résultat reporté de 2020 de 12 K€ et un solde de restes à réaliser de - 19 M€ soit un résultat cumulé de - 14 K€.

Ce besoin de financement fera l'objet d'une couverture au budget primitif 2022 par une partie du résultat d'exploitation.

I - LES RECETTES

Les recettes réelles de cette section sont constituées de l'affectation du résultat 2020 pour 23 K€ et d'un emprunt de 150 K€ destiné au financement des travaux de modification de la digue (avance forfaitaire due au titulaire du marché).

Après une mise en concurrence, 2 offres ont été réceptionnées. La meilleure étant celle de La Banque Postale au taux fixe de 0,83% sur 20 ans.

II - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées de dépenses d'équipement et de remboursements d'emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	42 950,00	10 320,00	17 800,00	65,47%
Immobilisations corporelles	77 384,91	39 451,79	829,20	52,05%
Immobilisations en cours	1 664 000,00	173 965,20		10,45%
Emprunts	78 000,00	65 889,89		84,47%
TOTAL	1 862 334,91	289 626,88	18 629,20	16,55%

a) Les dépenses d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. En 2021, les dépenses d'équipement représentent 290 K€ complétées de 19 K€ de restes à réaliser selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Budget 2021	Mandaté	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 950	10 320	17 800
2031	Frais d'études	40 950	9 150	17 800
	AMO digue	23 600	7 300	16 300
	MAJ caractéristiques faune/flore	1 850	1 850	
	Dossier déclaration digue	1 500		1 500
	Etude paysagère	14 000		
2033	Frais d'insertions	2 000	1 170	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 385	39 452	829
2135	Installations générales, amgt des constructi	900	0	829
	Alarme IP	900		829
2153	Installations à caractère spécifique	74 300	39 367	0
	Recalibrage	35 000	32 898	
	Projecteurs solaires	6 830	6 000	
	Création des 39 mouillages	32 000		
	Echelle des marées	470	469	
2183	Matériel de bureau et informatique	2 185	85	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 664 000	173 965	0
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	1 490 000	0	0
	Modification de la digue (AP 2101)	1 490 000		
238	Avances et acomptes	174 000	173 965	0
	TOTAL	1 784 335	223 737	18 629

b) Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de la dette représente 66 K€ ce qui porte le capital restant dû au 31 décembre à 340 K€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2021 du budget du Port de La Capte qui dégage un résultat cumulé de 120 147,32 €.